



Paris, le 13 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Xylella fastidiosa : confirmation d'un cas dans les Alpes-Maritimes**

Dans le cadre de la vigilance renforcée des services de l'Etat, un arbuste Polygale à feuille de myrte (*Polygala myrtifolia*) situé dans un massif arbustif de la commune de Nice a été identifié comme présentant des symptômes douteux le 16 septembre.

La présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* **sous-espèce multiplex** a été confirmée hier. Compte-tenu des fortes similitudes avec l'épidémiologie des cas découverts en Corse depuis la fin du mois de juillet, les services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes ont, sans attendre la confirmation du cas, mis en œuvre des mesures pour éviter la propagation de la bactérie (identification des vecteurs sur place, désinsectisation, protection des plantes par filets).

Par ailleurs, le recensement des végétaux sensibles dans une zone de 100 mètres de rayon autour du végétal suspect a débuté début octobre afin de gérer au mieux une éventuelle confirmation de foyer.

La zone d'éradication du foyer et la zone tampon sont définies. Les mesures suivantes sont immédiatement mises en œuvre : identification et arrachage des végétaux sensibles, restriction de mouvements des végétaux et surveillance officielle intensive.

L'enquête sur la filière de production des polygales déclenchée au mois d'août avait permis d'identifier une filière en fort développement depuis environ cinq ans, avec peu de producteurs mais un nombre important de revendeurs identifiés en France (Bretagne, Sud-Est). Un renforcement des contrôles réalisés par les services de l'Etat sur les polygales à feuille de myrte issus de ces circuits avait été mis en place fin août sur le continent et n'avait pas conduit, jusque-là, à y détecter la présence de la bactérie.


---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture